

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2019_013

Séance du jeudi 31 janvier 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 25/01/2019

Présents : 15

L'an deux mille dix-neuf et le trente-et-un janvier l'assemblée

Votants: 15

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain

Pour : 0

JAFFARD,

Contre : 0

Secrétaire de

séance: Jean-Paul VELAY

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés:

Absents: Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Catherine BLACLARD, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

Objet: Aménagement du Quai et de ses abords : Plan de financement - DE 2019_013

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de réorganisation et d'aménagement, à travers une approche très qualitative, de la traversée du village.

Il y aura un traitement spécifique du quai devant répondre à de multiples impératifs : accessibilité, confort, saisonnalité, zone de rencontre...

Un concours d'architecture sera organisé pour la sélection de la MOE.

Le montant du projet s'élèverait à 450 000 € HT.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de prévoir cet investissement aux budgets 2019 et 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

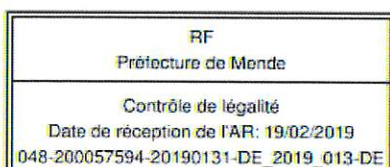
⇒ **Décide** de réaliser les travaux d'aménagement du quai et de ses abords

⇒ **Approuve** le plan de financement suivant :

Montant total du projet		450 000 € HT
Dont :		
DETR	45 %	202 500 €
Région Occitanie	34 %	153 500 €
Parc National des Cévennes	1 %	4 000 €
Autofinancement	20 %	90 000 €

⇒ **Charge** Monsieur le Maire du montage et du suivi des dossiers inhérents au projet.

⇒ **Donne mandat** à Monsieur le Maire pour lancer les marchés correspondants



Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

